



# LES ASCT DANS LE VISEUR DE LA DIRECTION

**La loi portant réforme du système ferroviaire se met en place dans l'entreprise et déjà les effets néfastes se font sentir dans les ECT et ESV.**

## CHARGE DE TRAVAIL :

A ce jour, suite aux CSR, les informations en notre possession nous confirment les bruits entendus dans plusieurs ECT concernant la disparition de la charge SV dans certaines résidences. Les roulements proposés voient des JT complètement disparaître, pire des roulements sont supprimés. La Direction accentue la dédicace des roulements.

## EFFECTIFS :

Il apparaît que, dans le cadre des projets des futurs roulements présentés dans la période, une fois de plus, l'entreprise tente de reporter sur les ASCT, l'encadrement et le personnel administratif des ECT une part importante de productivité. Les congés et absences sont refusés, l'utilisation de CDD augmente et se prolonge sur les périodes non protocolaires.

## PARCOURS PROFESSIONNELS, MÉTIER ASCT :

Depuis fin 2013, la DDT a ré-engagé des discussions autour des parcours professionnels des ASCT. Cette discussion fait suite aux inquiétudes vécues par les ASCT et leur encadrement du fait des choix d'une organisation verticalisée de l'entreprise, y compris dans sa production. Aujourd'hui, dans certains établissements, les DET remettent en cause les accords, alors que le référentiel n'est pas encore discuté. Qui plus est, aujourd'hui encore l'entreprise ne respecte plus les 21 situations professionnelles qui constituent le métier d'ASCT.

## EAS, ANS, ENS :

Dans le cadre de la convention TER Picardie, il a été acté par l'entreprise et l'AOT que la ligne Paris-Beauvais circulerait désormais en EAS et, selon la Direction, à titre expérimental. Or, il apparaît aujourd'hui une multiplication des expérimentations qui sont de véritables plans de déploiement et de généralisation de l'EAS, comme les annonces faites par exemple à Strasbourg. Dans certains établissements, le nombre de trains circulant en EAS, ANS ou ENS explose puisque dans certaines régions, ce chiffre a augmenté de 600 %.

## PLACE ET RÔLE DE LA DIRECTION DES TRAINS :

Suite à la loi portant réforme du système ferroviaire, l'organigramme fait apparaître la DDT dans SNCF Voyages au sein de SNCF Mobilité. Nous aimerions connaître la vision de l'entreprise quant à l'avenir de la DDT et des ECT.

**Nos ECT et nos métiers sont menacés, c'est pourquoi, la Fédération CGT des Cheminots a proposé aux autres Fédérations le dépôt d'une DCI sur tous ces sujets. Seule la Fédération SUD-Rail a donné une réponse favorable !**

